

UNE QUESTION DE PRINCIPE

L'initiative populaire dite "Pour une suisse sans armée..." nous sera soumise en votation populaire le 26 novembre prochain. D'ores et déjà, elle suscite de nombreuses discussions, encore peut-être accentuées par les commémorations de la mobilisation générale de 1939.

On doit toutefois regretter que, parfois, le débat s'égare. Ainsi, on entend des personnes bien intentionnées affirmer leur intention de voter en faveur de cette initiative "pour que l'armée change".

Cette mentalité, cette façon de voir les choses est un peu courte, car le débat ne porte pas sur une modification des structures de notre armée, plus ou moins de dépenses militaires ou encore la suppression de quelques divisions, mais bel et bien sur l'abolition définitive et complète de notre appareil de défense.

On ne se prononce pas sur des modalités mais bien sur des principes.

Naturellement, la tentation peut être grande de faire de ce vote un vote de défiance face à cette institution qu'est l'armée.

Mais prenons le problème par un autre bout.

Imaginons qu'un groupe lance une initiative populaire pour la suppression de l'école, des hôpitaux ou même des impôts.

C'est évident, de nombreux Suisses et Suissesses ont certainement, un jour ou l'autre, fait de mauvaises expériences avec l'école, les hôpitaux et personne n'est vraiment enchanté de payer des impôts.

Pourrait-on pour autant songer un seul instant à supprimer l'une de ces trois institutions sans mettre en péril le bon fonctionnement de notre société ?

Poser la question, c'est y répondre.

Sans école, plus d'instruction.

Sans hôpitaux, plus de soins.

Et sans impôts, plus d'Etat.

Il faut situer l'initiative "Pour une Suisse sans armée" à ce niveau-là, celui

d'un vote sur une institution qui, comme les autres, a sa place dans notre société, est dépendante et solidaire des autres institutions.

Naturellement, l'armée n'est pas parfaite. Comme l'école, les hôpitaux ou les différents systèmes fiscaux que connaît notre pays.

Ce n'est toutefois pas suffisant pour en proposer l'abolition définitive et complète, de loin pas. Au contraire, on peut même estimer à juste titre que c'est parce que nous avons une armée, donc parce que nous bénéficions d'institutions libérales et démocratiques, que nous pouvons nous payer ce luxe de nous prononcer sur son existence.

Philippe Boillod